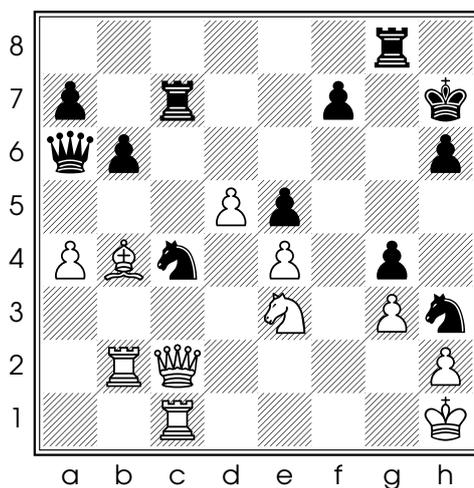

Conseil 270 : un exemple de pièce mal clouée

Il existe deux sortes de clouages : le *clouage absolu*, dans lequel une pièce ne peut légalement pas bouger car son coup mettrait le Roi en échec, et le *clouage relatif*, dans lequel la pièce clouée a le droit de bouger même si cela semble perdre du matériel.

Dans ce 2e cas, il ne faut jamais supposer que la pièce ne bougera pas, mais au contraire toujours envisager que l'adversaire pourra la déplacer.

Voici un exemple d'une telle situation, tiré de la 6e partie du match entre Boris Spassky et Viktor Korchnoi joué à Kalmykia en 2009 :



Diag. 1 - Trait aux Blancs

Les Blancs semblent pouvoir prendre une pièce en jouant 32. ♖xc4 mais le clouage du Cavalier laisse le temps aux Noirs de le regagner par ♖gc8

Au lieu de prendre le Cavalier noir tout de suite, Spassky a joué un coup intermédiaire :

32. ♕d6 ♖xd6

Les Blancs attaquent la Tour en comptant sur le clouage du Cavalier c4 et en espérant 32... ♖cc8 qui permet cette fois 33. ♖xc4

33. ♕xc7 ♖c8

34. ♕xc8 ♖xc8

et les Noirs ont une pièce de plus.

Le conseil du jour : n'oubliez pas qu'une pièce clouée peut parfois bouger !